

Division A

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél.....Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2	ECTS	CM	TD	EVALUATIONS		SEUIL DE COMPENSATION
						SESSION 1	SESSION 2	
BCC1. RESOUDRE UN PROBLEME JURIDIQUE COMPLEXE			33					10/20
Droit civil 1 – Introduction	X		6	33	15	ECT	EX	
Droit constitutionnel et institutions politiques	X		6	33	15	ECT	EX	
Introduction historique au droit	X		3	33		ET	EX	
Droit civil 2 – Famille		X	6	33	15	ECT	EX	
Droit constitutionnel 2 – V ^e République		X	6	33	15	ECT	EX	
Histoire du droit public avant 1798		X	6	33	15	ECT	EX	
BCC2. SITUER UN PROBLEME DANS SON			15					7/20
Introduction à la science politique	X		3	30		ET	EX	
Introduction à l'économie et à la gestion*	X		3	30		ET	EX	
Institutions administratives et judiciaires (EAD)	X		3	2		ET	EX	
Relations internationales		X	3	30		ET	EX	
Culture juridique		X	3		30	ECT	EX	
BCC3. AGIR ET COMMUNIQUER			12					10/20
Anglais 1	X		3	3	15	ECI		
Méthodologie renforcée	X		2		30	ECI		
Expression française – Projet Voltaire	X		1	2		VSN	VSN	
Anglais 2		X	3		15	ECI		
Informatique		X	2	18		ET	EX	
Projet professionnel I (Découverte des métiers)		X	1			VSN	VSN	
Sens critique – Sciences en société		X		SPOC	SPOC	VSN	VSN	
TOTAL ANNUEL			60	313	165			
1 option facultative :	Semestre 1 <input type="checkbox"/>	Semestre 2 <input type="checkbox"/>	Point bonus			ECI		

Options facultatives (point bonus) : LV2, sport, culture, engagement étudiant, etc. max 0,125 point bonus par semestre, ou 0,25 par année.

* **Introduction à l'économie et à la gestion :** cette UE fait l'objet de 2 épreuves différenciées. La note de l'UE résulte de la moyenne des notes obtenues à chaque épreuve : Introduction à l'économie (50%) et Introduction à la gestion (50%)

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

EI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

EX : Evaluation de session 2

SPOC : Cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et de connaissances

Conditions de validation de l'année de Licence :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS »)

Ou, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS » (attention les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS »). Le BCC3 ne peut compenser aucun autre BCC.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Sud) via <https://adonis.u-psud.fr/activation> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Sud) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités particulières applicables* à cette fiche pédagogique consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc> et affichés en scolarité.

Date et signature de l'étudiant